

Extrait de procès-verbal

De la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 10 octobre 2018, à la salle de conférence de l'édifice municipal situé au 361, route 101 Sud à Duhamel-Ouest à laquelle

Sont présents : Guy Abel, maire
 Jacques Mayer, conseiller # 2
 Gilles Laplante, conseiller # 3
 Nathalie Breton, conseillère # 4
 Hélène Gilbert, conseillère # 5
 Émilise Lessard-Therrien, conseillère # 6

Est également présente : Lise Perron, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absent : Gilles Lefort, conseiller # 1

Résolution 18-10-145, Mouvement provincial, Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Nathalie Breton,
appuyé de Hélène Gilbert
et résolu unanimement par les conseillers;

DE PROCLAMER la Municipalité de Duhamel-Ouest à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Copie conforme
Duhamel-Ouest, ce 17 octobre 2018



Lise Perron
Directrice générale et secrétaire-trésorière